

Dans l'acte de légation Madame Norbert Metz s'était réservée la direction supérieure de la Fondation et cela jusqu'à sa mort ; elle avait aussi prescrit que les Soeurs de Charles Borromée devaient rester chargées de la direction et que dans le Conseil d'administration à nommer éventuellement après sa mort une place était à réserver à un membre de la famille Metz demeurant dans la commune d'Eich.



Cécile Metz

La Fondation Norbert Metz fut agréée par arrêté grand-ducal du 17. 4. 1893. Nous lisons dans le document qu'elle était propriétaire outre de l'hôpital d'Eich et de ses installations, de bois et de prés ainsi que d'un capital de 200 000 francs « avec réserve d'usufruit au profit des généreuses donatrices » (4) (Madame Metz et sa fille Cécile).

Madame Norbert Metz mourut à Eich le 12. 8. 1901.

Quelques mois plus tôt, le 9 mars, était décédé son enfant unique

V — MARIE - CECILE

née à Hespérange le 12. 8. 1851 et restée célibataire.

Sa vie durant cette femme de bien, quelque peu bigote, dont une scarlatine avait rendu la santé fort délicate, était très attachée à